

Une récompense internationale

TROIS AMBITIONS

- Valoriser des stratégies d'aménagement intégrées, porteuses d'une vision globale et résolument moderne de la ville portuaire.
- Souligner la qualité et la singularité des travaux menés par les équipes de maîtrise d'œuvre ayant contribué à la traduction opérationnelle du projet d'aménagement.
- Accompagner les villes portuaires mondiales dans des démarches d'aménagement durable conformes aux objectifs inscrits dans l'agenda 2030 de l'AIVP.



Antoine Rufenacht

Maire du Havre, de 1995 à 2010 et Président fondateur de l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP) de 1988 à 2002, Antoine Rufenacht était un chef d'entreprise et un homme politique français éminemment reconnu par ses pairs. Plus que tout autre chose, il était un passionné du Havre, ville portuaire, martyre de la Seconde Guerre mondiale, mal aimée de ses habitants, méconnue et moquée, dont il s'est attaché à comprendre la singularité. L'imbrication entre rayonnement urbain et attractivité portuaire était pour lui une évidence, tout comme l'intérêt réciproque de transcender les limites de la ville et du port. Sa vision de l'aménagement, comme autant d'opérations qui s'emboîtent pour former un tout cohérent et indissociable, sa compréhension de la globalisation et du rôle des villes portuaires dans le monde, son sens de l'écoute, son ouverture d'esprit, ainsi que son ambition pour Le Havre, aura présidé à l'ensemble de son action et transformé durablement l'image et l'identité de sa ville.

Le Prix AIVP Antoine Rufenacht rend hommage à l'homme de projets et de dialogue qu'était Antoine Rufenacht et souligne sa conception de la ville portuaire entre vision de long terme, cohérence urbaine et avant-gardisme.

L'AIVP : rendre les habitants des villes fiers de leur port

L'Association Internationale Villes et Ports, a pour mission d'améliorer la relation ville port en instaurant et en développant dialogue et coopération entre les collectivités, les autorités portuaires, les citoyens et les acteurs économiques. Aujourd'hui, ce sont plus de 190 villes portuaires du monde entier, adhérentes à l'AIVP, qui ambitionnent de faire du dialogue ville port le socle de leurs projets de développement urbain, portuaire et économique. Parce que les villes portuaires sont en première ligne pour répondre aux enjeux du développement durable, l'Agenda 2030 de l'AIVP offre un cadre à l'action pour expérimenter et mettre en œuvre des solutions concrètes et innovantes tout en affirmant leur singularité.

« La création du Prix AIVP Antoine Rufenacht s'inscrit dans cette logique : stimuler les échanges et l'émulation, au service d'un avenir plus sûr et plus durable, pour que nos villes portuaires restent des sources de vie, de travail et de fierté »

Édouard Philippe
Président de l'AIVP
Maire du Havre

Pour en savoir plus

aivp-rufenacht-prize@aivp.org



Le Prix AIVP Antoine Rufenacht est une initiative de l'Association Internationale Villes et Ports. Cette initiative est soutenue par l'Etat dans le cadre du Fond d'Intervention Maritime opéré par la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture.



PRIX AIVP Antoine Rufenacht

POUR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS
VILLE PORT EXEMPLAIRES

Qui peut candidater ?

Le Prix AIVP Antoine Rufenacht est attribué aux **autorités portuaires** et/ou aux **autorités locales** qui ont concrétisé un **projet d'aménagement** :

Localisé au sein d'une **interface ville port** et/ou d'anciens terrains portuaires ;

Achevé depuis moins de 3 ans ;

Porteur d'une stratégie globale de développement de la ville portuaire et de son écosystème ;

Conforme aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'AIVP.

Le Prix est **ouvert aux adhérents et non-adhérents de l'AIVP.**

Les grandes étapes

1

Constitution et dépôt des dossiers de candidature depuis le site internet <http://aivp-rufenacht-prize.org> ;

2

Analyse et pré-sélection des candidatures par un comité d'experts sous la responsabilité du Pr. Carola Hein ;

3

Réunion du Grand Jury sous la responsabilité du Pr. Geraldine Knatz, audition des candidats présélectionnés, désignation du lauréat ;

4

Cérémonie de remise du prix à l'occasion de la Conférence Mondiale AIVP.

Un jury international prestigieux



Geraldine KNATZ
Los Angeles (Etats-Unis)
Co-présidente en charge du Grand Jury

Geraldine Knatz est la présidente du conseil d'administration d'Altasea, un vaste projet de transformation de l'interface ville port de San Pedro (Los Angeles) en un campus d'innovation dédié à l'économie bleue. Première femme à avoir occupé le poste de Directrice Générale du Port de Los Angeles, elle est également Professeure en science politique et de l'ingénierie à l'Université de Californie du Sud et à la Viterbi School of Engineering.

«C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai répondu favorablement à l'invitation de l'AIVP pour co-présider le Prix AIVP Antoine Rufenacht. A ma connaissance, il s'agit de la seule initiative internationale qui vise à récompenser des projets d'aménagement des interfaces ville-port en mettant en avant la qualité de leur conception et leurs bénéfices environnementaux et socioculturels.»

Geraldine Knatz



Carola HEIN
Delft (Pays-Bas)
Co-présidente en charge du Comité d'experts

Carola Hein est Professeure et Directrice de la Chaire d'Histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'Université de Delft au Pays-Bas. Elle est fondatrice et directrice du programme PortCityFutures qui étudie l'évolution de la conception et de l'aménagement des villes portuaires au fil du temps. Carola est également titulaire de la Chaire UNESCO sur l'eau, les ports et les villes historiques.

«Lorsque le Président de l'AIVP m'a invitée à coprésider le Prix AIVP Antoine Rufenacht, j'ai immédiatement perçu le potentiel de cette initiative pour accélérer le développement durable des villes portuaires du monde entier. Dans mes activités de recherche et d'enseignement, j'associe la compréhension du passé à une conception orientée vers l'avenir. Je suis impatiente de voir comment le Prix contribuera à attirer l'attention et à stimuler de nouveaux projets.»

Carola Hein

Pourquoi candidater ?

- Obtenir la reconnaissance internationale de vos pairs ;
- Bénéficier de la notoriété de l'AIVP ;
- Positionner votre ville sur l'échiquier mondial des villes portuaires durables.

